

**COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 FEVRIER 2015**

SANARY sur Mer
AFFICHE le :

30 MARS 2015

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 00

Il souhaite la bienvenue à l'assemblée et au public.

Frédéric CARTA, secrétaire de séance fait l'appel.

Sont présents : Dr Ferdinand BERNHARD, Patricia AUBERT, Jean BRONDI, Yvelise DAMMANN, Jean-Luc GRANET, Muriel CANOLLE, Yves FAUQUEUR, Fanny MAZELLA, Robert PORCU, Patrice ESQUOY, Daniele CANESE, Giuliana PALLESCHI, Carole DE PERETTI, Eric MIGLIACCIO, Rose FABRE, Bernard ROTGER, Nathalie DI VITO arrive au point n°13, Frédéric CARTA, Daniel ALSTERS, Sandrine FERRERI, Philippe VON EUW, Elyane THIBAUX, CHAZAL Pierre, THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia, GATIMEL Colette, ROSSO Ernest, TOURNEUR Françoise

Ont donné pouvoir : Béatrice TOURRET donne procuration à Sandrine FERRERI, Ludovic LEONCINI donne procuration à Elyane THIBAUX, Nathalie GAVET donne procuration à Rose FABRE, GEORGE Didier donne procuration à GATIMEL Colette

Sont absents : GUIIS David

OBJET 2015-01 : Election de deux nouveaux délégués de la Commune de Sanary au Syndicat Intercommunal de la Reppe et du Grand Vallat – D. CANESE
Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.

OBJET 2015-02 : Marché 2013/3004 - Avenant n° 3 - Travaux de réhabilitation, de pose de canalisations et d'interventions sur les réseaux Assainissement Eaux Usées, Eaux Pluviales, Adduction et Distribution en eau et travaux connexes sur l'ensemble de la Commune – J. BRONDI
Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-03 : Avenant n° 1 - Contrat n° 9312 de fourniture d'eau avec la Société du Canal de Provence et d'Aménagement de la Région Provençale et la Commune – J. BRONDI
Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-04 : Marché 2014/02 - Travaux de restructuration du poste de relevage de Galliéni et pose d'une conduite de refoulement jusqu'à la station d'épuration de la Cride - Tranche 2 - Avenant n° 1 au lot n° 1 : travaux de réseaux secs et humides – J. BRONDI
Pour : 29 – Contre : 0 - Abstentions : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia)
Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-05 : Subvention exceptionnelle Jeunes Sapeurs Pompiers – B. ROTGER
PALLESCHI Giuliana quitte la salle et ne participe pas au vote
Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-06 : Constitution de servitudes – F. CARTA
Pour : 29 – Contre : 0 - Abstentions : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia)
Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-07 : Rapport annuel sur l'accessibilité – Y. DAMMANN
Cette délibération ne donne pas lieu à un vote.

OBJET 2015-08 : Cumul d'un emploi public avec une activité publique accessoire - Fonction concepteur de l'animation de la Commune – S. FERRERI
Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-09 : Convention de partenariat dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde et la prévention des risques – J-L GRANET

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-10 : Cuvée de la Ville de Sanary - Conditions de vente de verres sérigraphies – J-L GRANET

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-11 : Demande de subvention : manifestation « la Cuvée de la ville de Sanary » les 4, 5 et 6 avril 2015 – J-L GRANET

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-12 : Achat de gilets pare-balles pour les policiers municipaux et demande de subvention auprès de la Préfecture du Var. – E. MIGLIACCIO

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-13 : Avenant n°1 à la Convention Habitat à caractère multi-sites signée avec l'Etablissement Public Foncier Provence-Alpes-Côte-d'Azur – M. CANOLLE

Pour : 30 - Contre : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia) – Abstention : 0

Adopté à la majorité

OBJET 2015-14 : Elaboration du PLU : deuxième saisine de la Commission Départementale compétente en matière de nature, de paysages et de sites, au titre de l'article L.146-6 du Code de l'urbanisme – Y. FAUQUEUR

Pour : 26 - Contre : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia) - Abstentions: 4 (GATIMEL Colette avec procuration de GEORGE Didier, ROSSO Ernest, TOURNEUR Françoise)

Adopté à la majorité

OBJET 2015-15 : Convention d'intervention foncière de la SAFER – Droit de Prémption sur les zones Agricoles et Naturelles – R. FABRE

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-16 : Mise en conformité de la médiathèque communale par rapport aux règles d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et amélioration de la performance énergétique du bâtiment. – E. THIBAUX

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-17 : Travaux de mise en conformité sur un bâtiment communal, dans le cadre de la loi du 11 février 2005 portant sur l'accessibilité des bâtiments recevant du public (ERP) et de la préparation de ses Ad'Ap. – C. DE PERETTI

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-18 : Subvention à l'Office Municipal du Tourisme de Sanary – P. CHAZAL

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-19 : Exercice 2015: crédits provisoires d'investissement - délibération complémentaire – Y.FAUQUEUR

Pour : 30 - Contre : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia) – Abstention : 0

Adopté à la majorité

OBJET 2015-20 : Subventions aux associations dans le domaine de la petite enfance – F. MAZELLA

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-21 : Convention portant constitution d'un groupement de commandes entre la ville de Sanary-sur-mer et le Centre Communal d'Action Sociale de Sanary-sur-mer – R. PORCU

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-22 : Marché à bons de commandes « fourniture de carburants pour les besoins de la Commune de Sanary-sur-mer – Lot n°2 Fourniture de carburants pour la station d'avitaillement du Port » - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert – P. ESQUOY

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-23 : Subvention aux associations culturelles, dernière tranche de la subvention pour l'Ecole de Musique de Sanary-sur-Mer – G. PALLESCHI

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-24 : Protection fonctionnelle d'un élu – Nathalie DI VITO

BERNHARD Ferdinand quitte la salle et ne participe pas au vote

Pour : 29 – Contre : 0 - Abstentions : 2 (THOMAS Olivier, PAPADACCI Cécilia)

Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-25 : Subventions municipales attribuées aux propriétaires pour ravalement de façades – D. ALSTERS

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-26 : Engagement de la Commune dans une certification de la gestion de la qualité des eaux de baignade – D. ALSTERS

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-27 : Annulation du déclassement de l'école de Portissol – Philippe VON EUW

Pour : 28 – Contre : 0 - Abstentions : 4 (GATIMEL Colette avec procuration de GEORGE Didier, ROSSO Ernest, TOURNEUR Françoise)

Adopté à l'unanimité des voix exprimées

OBJET 2015-28 : Participation financière communale à l'association « Initiative Formation Appui Pédagogique Emploi » (I.F.A.P.E.) année 2015 : approbation – P. VON EUW

Adopté à l'unanimité

OBJET 2015-29 : Participation financière communale à la Mission intercommunale action jeunes (MIAJ) année 2015 : approbation – P. VON EUW

Adopté à l'unanimité

P. AUBERT : « Y-a-t-il des remarques sur le procès-verbal du 17 décembre 2014 ? »

C. PAPADACCI : « Je souhaiterais, si c'est possible, demander plusieurs rectificatifs au procès-verbal qui est établi. J'ai lu les soixante-seize pages du P.V. et j'ai quand même quelques remarques, malgré le fait que je suis absolument certaine qu'ils se sont probablement appuyés de la vidéo, vue la reprise de certains mots. Mais, il y a quand même des incohérences et des erreurs qui me paraissent importantes.

Notamment en p. 21 [...]. Je vais reprendre les propos de Monsieur le Maire : « *Je considère donc que je ne vais pas demander aux policiers municipaux - puisque c'est l'avis de la Préfecture qui nous suggère de faire sortir les deux conseillers municipaux par des policiers municipaux - d'intervenir. Je considère que je ne vais pas laisser écrire devant : « Regardez ! La police du Maire sort des opposants.* » Au niveau de la formulation, ça me semble plus que tendancieux puisque ça suggère que c'est le Préfet qui vous a suggéré l'idée de nous faire sortir accompagnés de la Police Municipale. Ça, c'est un premier point.

Le deuxième, parce qu'il va y en avoir beaucoup. Parce que sur soixante-seize pages, vous imaginez bien qu'il va y avoir pas mal de choses. Le deuxième, p. 25 : « *Monsieur THOMAS et Madame PAPADACCI refusent d'éteindre leurs micros, ce qui empêche le micro du conseiller rapporteur de fonctionner.* »

Sauf erreur, on n'avait pas du tout de micro ! Ce qui n'est pas exactement la réalité des faits.

Je vous rappelle quand même qu'un PV est censé retracer l'intégralité des événements qui se sont passés et on ne peut pas y écrire n'importe quoi et refaire l'histoire.

Pour finir, je constate que malgré le superbe cinéma que vous nous avez fait le 17 décembre, le PV qui est fourni en Préfecture a fait miraculeusement apparaître les votes que vous avez eu tant de mal à faire entendre. Il y a quand même juste un problème, c'est que sur la fin des délibérations où j'étais relativement fatiguée d'être obligée de hausser la voix, je n'ai pas exprimé la totalité des votes.

En conséquence, je vous demande de faire les modifications sur ce PV et de ne pas l'approuver, puisque vous travestissez la réalité. »

P. AUBERT: « Y-a-t-il d'autres remarques ? Nous passons au vote. Qui est contre ? »

C. PAPADACCI: « Excusez-moi, il y a des modifications : on ne peut pas passer au vote. »

P. AUBERT : « Qui est contre ? »

O.THOMAS : « Sur les modifications »

P. AUBERT : « [...] Sur les modifications : qui est contre ce PV que nous vous proposons en l'état ?

O.THOMAS: « [...] Un PV est un document important, puisqu'il fait foi. C'est une écriture publique. Il est signé par vous-même, Mme AUBERT. Vous refusez de rectifier la réalité. Vous avez vu les vidéos, vous l'avez lu. Il y a des mentions qui sont contraires à ce qui s'est réellement déroulé dans la séance. Vous nous avez empêchés de voter, vous nous avez empêchés de nous exprimer et, pourtant, dans le PV, il est marqué que nous avons voté. Vous avez considéré, quand on ne s'est pas manifesté que c'était un vote pour. Vous travestissez la réalité de ce qui s'est réellement passé. Nous avons la vidéo. On vous demande vraiment de corriger parce que c'est bête d'en arriver là. »

P. AUBERT: « Je vous entends, Monsieur THOMAS. Vous dites que c'est un document important ; sachez que j'y attache le plus grand soin, Monsieur. Simplement, vous êtes contre le PV que je vous propose. Donc deux contre ? Trois ? Quatre ? »

O.THOMAS: « Vous ne répondez pas aux questions. »

P. AUBERT: « Y-a-t-il des votes contraires ? »

O.THOMAS: « Vous ne répondez pas aux questions. »

P. AUBERT : « Je vous demande de voter, [...] de vous exprimer ! Y a-t-il des votes contraires ? Des abstentions ? »

L'article 20 du Règlement Intérieur de l'Assemblée prévoit que le vote se déroule à main levée. Monsieur THOMAS et Madame PAPADACCI n'ont pas levé la main.

F. BERNHARD : « Merci. »

C. PAPADACCI: « On peut parler, s'il vous plaît ! »

P. AUBERT : « Y-a-t-il des questions sur le compte rendu des décisions ? »

C. PAPADACCI : « Allô ! Vous allez m'obliger à crier, encore ? C'est bon ! »

F. BERNHARD, à Mme GATIMEL : « Madame, vous avez la parole, allez-y ! »

C. GATIMEL: « Juste une petite remarque : le 17 décembre nous avons voté à peu près 80 000 € d'avenants pour les illuminations. Aujourd'hui, je vois qu'il y en a encore [...]. Nous sommes pour ce genre de manifestations qui ravit les sanaryens et ceux qui viennent en vacances. Mais dans un monde d'économie, on pense que c'est peut-être arroser un peu trop toutes ces personnes. Je trouve que c'est un peu trop cher. C'est peut-être la rançon du succès, je ne sais pas ! Merci. »

F. BERNHARD : « Dans ces temps de morosité, on peut réduire et on réduit largement. Demandez à Serge LOIGNE, la réduction des budgets d'animations. Mais je pense qu'à un moment donné, si la collectivité publique n'est pas là pour apporter un peu de lumière au plus grand nombre, que restera-t-il aux gens ? En plus quand on voit les événements qui sont arrivés [juste après].

On peut se dire qu'au moins, on a bien fait de faire en sorte que les sanaryens, les vacanciers et les touristes - les touristes ne viennent pas que pour les arbres, ils aiment bien les arbres avec des lumières - [...]. Je pense qu'il faut maintenir un certain niveau d'animations, de festivités.

Quand vous « traînez » un peu dans les salles, pendant la période de Noël et que vous voyez les enfants avec leurs parents, avec leurs grands-parents, s'émerveiller devant ce qu'on a préparé pour eux, devant les magiciens, devant les différents automates, vous vous dites que, quelque part, vous servez un peu à quelque chose.

Quand Sanary s'amuse, quand Sanary fait la fête, c'est du vrai inter-générationnel. Ce n'est pas comme certains qui en parle à tours de bras. C'est vraiment quelque chose de très important.

J'en suis d'autant plus certain que je vois bien le nombre de personnes résidant à Sanary qui écrivent, en disant : « Je vais accueillir mes petits-enfants. Est-ce qu'ils pourront bénéficier de ce qui se fait sur le territoire de la Commune bien que leurs parents n'habitent pas le territoire de la Commune ? C'est comme cela qu'on essaie de faire en sorte que, dans cette ville, on s'y sente plutôt bien ! Je me demande presque pourquoi certains y restent ! Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente soirée. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 50.

L'Adjoint délégué,



Patricia AUBERT

20 14 12
17 00 00
17 00 00